

Prestation sociale innovante (PSI) Évaluation 2^{ème} année Filière en Éducation sociale 5400h

« L'innovation sociale consiste à élaborer des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles du marché et des politiques sociales, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers. Ces innovations concernent aussi bien le produit ou service, que le mode d'organisation, de distribution, (...). Elles passent par un processus en plusieurs démarches : émergence, expérimentation, diffusion, évaluation. »⁶

Présentation

Cette évaluation a pour visée de concevoir une innovation sociale répondant à un besoin clairement identifié. La démarche est conceptuelle et il n'est pas attendu de mise en œuvre. Cependant, l'innovation proposée doit s'inscrire dans la réalité sociopolitique et économique régionale et sa faisabilité doit être vérifiée en vue d'une implémentation potentielle. Cette innovation doit s'inscrire dans une logique éthique.

L'expérience issue de la démarche PSI peut être documentée dans l'e-portfolio USCOPE.

Travail personnel

50 heures de préparation de l'évaluation.

Modalités d'évaluation

L'évaluation est collective: les groupes sont constitués de 3 à 5 personnes.

Partant d'une analyse du contexte de départ et d'une étude de marché, le collectif identifie les opportunités présentes. Il définit l'idée au cœur de l'innovation qu'il va ensuite décliner en stratégies d'implémentation, moyens et pistes d'actions. Un prototype⁷ est réalisé afin de tester et de rendre visible l'innovation proposée. Une stratégie de communication est élaborée à destination des différentes parties prenantes impactées par la démarche.

Une réflexion sur le processus entrepris est effectuée afin de rendre compte des apprentissages individuels et collectifs.

Cette évaluation repose sur la participation et la collaboration de toutes les personnes du groupe.

Trois jours « prestation innovante TG » sont programmés afin de permettre au groupe d'effectuer des recherches, des visites, des expérimentations ou toute autre démarche.

Une feuille de route structure la démarche, précisant les étapes de travail ainsi que la coordination entre les groupes, les responsables de formation et l'intervenant-e du cours « entrepreneuriat social.

⁶ Avise. L'innovation sociale. Consulté le 19 juin 2023 à l'adresse: https://www.avise.org/sites/default/files/atoms/files/20200204/mde_innovation-sociale_201507_v2_web.pdf.pdf

⁷ Première ébauche fonctionnelle d'un objet, d'un concept ou d'une idée développée par un concepteur, afin d'en évaluer la pertinence. Consulté le 19 juin 2023 à l'adresse : <https://fr.wiktionary.org/wiki/prototype>

Capacités à démontrer

Par cette évaluation, les étudiant·e·s démontrent leurs capacités à :

- Identifier et analyser un besoin social
- Élaborer une réflexion prospectiviste
- Faire preuve d'originalité et de créativité
- Mobiliser une méthodologie de projet au service de l'innovation
- Adopter une posture entrepreneuriale
- Mobiliser l'intelligence collective dans la collaboration.

Critères

- Qualité du diagnostic social (contextualisation ; identification des facteurs déclenchants ; prise en compte des besoins ; ...)
- Démonstration de la faisabilité (analyse des risques ; budgétisation de l'innovation ; financement ; stratégie de communication ; ...)
- Argumentation de la plus-value du projet (mise en perspective de l'impact du projet pour les bénéficiaires ; durabilité de l'innovation ; qualité du prototype ; ...)
- Mobilisation de l'intelligence collective (mise en évidence des apprentissages individuels et collectifs ; analyse de la dynamique du collectif ; ...)
- Qualité de la prestation orale (répartition de la prise de parole ; réactivité aux questions ; impact de la prestation ; ...).

Forme de l'évaluation

L'évaluation est collective et se déroule en deux temps :

- Lors de la session 19 de 2^{ème} année, le collectif transmet aux responsables de formation:
 - un document de 2 à 3 pages synthétisant des éléments de diagnostic, de faisabilité et de plus-value de l'innovation proposée
 - le prototype (ébauche, esquisse, maquette...)
- Lors de la dernière session, une prestation orale et collective de 30 à 45 minutes devant la classe permet de retracer l'ensemble du processus. Le collectif procède à une autoévaluation quant à sa démarche collective et à la qualité de sa présentation.

Suite à la prestation, le jury délibère durant 15 minutes puis communique et commente le résultat. Le protocole est complété et finalisé par le-la responsable de formation. En cas de remédiation, le jury propose à la commission de certification de l'école des recommandations quant aux modalités de cette dernière.

Évaluateur·trice·s

L'évaluation se déroule face à un jury comprenant un·e spécialiste de l'innovation sociale et les responsables de classe qui officient comme chef·fe·s expert·e·s.

